



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Martigues

Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Atelier citoyen participatif du Jeudi 6 mars 2025

Compte-rendu

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE MARTIGUES**

Date : 06/03/2025, 18h-20h

Lieu : Salle Raoul Dufy - Rond-point de l'Hôtel de Ville 13500 Martigues

Nombre de participants : environ 80 personnes.

Contexte : Dans le cadre de l'élaboration du PLUi du Pays de Martigues (Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts), les membres de la société civile, habitants, porteurs de projets, associations... sont invités à alimenter la réflexion sur les contours du projet de développement du territoire à horizon 2040.

Objectifs : Afin d'initier la phase du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi**, pièce politique maîtresse, cet atelier de participation citoyenne a pour objectif de **réfléchir et débattre collectivement au devenir du Pays de Martigues pour 2040**. Cet atelier a été animé par le bureau d'études Cittànova qui accompagne la Métropole Aix-Marseille-Provence – Division Urbanisme Martigues, dans l'élaboration du PLUi.

Déroulé : présentation de la démarche PLUi et des modalités de concertation, atelier par petits groupes, restitution collective.



1- PRESENTATION DE LA DEMARCHE ET DES MODALITES DE CONCERTATION CITOYENNE

Le bureau d'études présente la **démarche du PLUi, ses objectifs, son contenu et sa méthodologie** :

- le **cadre législatif et réglementaire** national (loi Climat et Résilience, ALUR, Grenelle II ...), régional (SRADDET) et métropolitain (SCoT) : ces documents cadres de rang supérieur au PLUi s'impose à celui-ci.
- **4 grandes étapes** : le **diagnostic territorial** (état des lieux présenté fin 2024), le **Projet d'Aménagement et de développement Durables** (projet politique pour 2040), la **phase réglementaire** (règlement et OAP) et la **validation du projet entre l'arrêt et l'approbation** (2028). Le PLUi implique de **nombreux acteurs** : élus locaux, habitants, personnes publiques associées...

Les **modalités de concertation citoyenne**, lancée depuis le début de la démarche en 2021 pour informer et faire participer les habitants, sont les suivantes :

- **Un registre de concertation du projet d'élaboration du PLUi, qui centralise toutes les informations concernant l'avancement des travaux et annoncent les temps publics** - <https://www.registre-numerique.fr/plui-ct6-concertation>
- Des registres papiers dans chaque mairie et au siège de la concertation (Division Urbanisme Martigues), déclinaisons du registre numérique
- Des panneaux explicatifs exposés lors des temps forts de la concertation (réunions publiques)
- Des articles dans la presse locale
- Des publications sur les sites internet et réseaux sociaux des communes
- Le passage de la *Cittamachina* dans chaque commune sur l'espace public (17-23 oct. 2024) : +180 participations
- Des ateliers citoyens participatifs
- 9 réunions publiques (une dans chaque commune pour chaque fin de phase)
- Un courrier dédié à adresser à la Métropole Aix-Marseille Provence - CONCERTATION SUR LE PLUi – Rond-Point de l'Hôtel de Ville – BP 90104 – 13693 MARTIGUES CEDEX
- Un courriel dédié à adresser à plui-ct6-concertation@mail.registre-numerique.fr

Après avoir finalisé le diagnostic territorial, le PLUi se lance dans l'élaboration de son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : il exprime le **projet politique du Pays de Martigues à horizon 2040**. Il définit les choix en matière d'urbanisme, d'économie, de protection de l'environnement, d'habitat, d'équipement, de paysage, de mobilité et autres thématiques liées à l'aménagement du territoire. Il s'inscrit dans un **objectif de développement durable et un principe de cohérence et d'équité de traitement entre les communes et les habitants**.

Ainsi, le PADD porte une **vision collective de l'avenir du territoire** et traduit des choix partagés par les 3 communes.

Pour cet atelier citoyen participatif, les habitants, associations et autres membres de la société civile sont invités à répondre à une multitude de questions triées en trois grandes catégories : **PRODUIRE, HABITER et PROTÉGER** en 2040 dans le Pays de Martigues.

2- RESTITUTIONS

1. PRODUIRE

➤ Quelle politique énergétique durable pour le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
• Principales énergies produites : Eoliennes au large, Photovoltaïque, Géothermie (pas assez développée) • Difficultés liées au manque de proposition des collectivités dans la production d'énergies renouvelables	• Favoriser le solaire et l'éolien • Préparer la transition industrielle en prévoyant la fin des énergies fossiles • Forcer l'installations de panneaux et une neutralité énergétique des nouveaux logements (permis de construire) • Subventions à la rénovation (géothermie)
• Quelques panneaux photovoltaïques privés • Mais des installations insuffisantes	• Favoriser les panneaux photovoltaïques sur toutes les surfaces artificialisées possibles (bâtiments, friches industrielles) • Favoriser les éoliennes partout où c'est possible • Favoriser la pompe à chaleur et le réseau de chaleur (thalassothermie) grâce aux étangs et à la mer • Productions publiques et consommation collective • Développer des coopératives de citoyens • Provoquer l'adhésion de la population par baisse des coûts de l'énergie • Création d'une maison des énergies renouvelables
	• Privilégier les installations de panneaux photovoltaïques en toiture principalement sur les bâtiments publics et refuser toute installation au sol • Libérer seuil 6KW imposé aux particuliers et favoriser les installations en 9KW • Développer le solaire pour l'habitat • Développer l'éolien maritime mais pas terrestre
	• Favoriser les panneaux solaires sur les infrastructures publiques et les logements privés

	• Pomper eau de mer pour chauffer les infrastructures publiques
	• Favoriser le solaire, l'éolien, la géothermie • Arrêter de jeter à la mer l'eau de la station d'épuration • Créer une maison de l'énergie
	• Déployer les panneaux photovoltaïques sur les toits • Organiser socialement la production d'énergies renouvelables afin qu'elle bénéficie aux habitants • Arrêter l'éolien en off shore • Plus de productions d'énergies renouvelables de proximité (photovoltaïques sur toiture, géothermie, thalassothermie) • Mais pas de parcs photovoltaïques

>> Synthèse : Favoriser un mix énergétique local et renouvelable

◆ Les énergies renouvelables à développer

- « Favoriser le solaire et l'éolien partout où c'est possible. »
- « Déployer les panneaux photovoltaïques sur toutes les surfaces artificialisées possibles. »
- « Développer la pompe à chaleur et le réseau de chaleur grâce aux étangs et à la mer. »

◆ Une participation collective

- « Créer des coopératives citoyennes pour l'énergie. »
- « Provoquer l'adhésion de la population par une baisse des coûts de l'énergie. »

◆ Vers une transition industrielle maîtrisée

- « Préparer la fin des énergies fossiles et accompagner la mutation industrielle. »
- « Arrêter l'éolien offshore et privilégier les productions locales de proximité. »

➤ Quelle place pour l'agriculture sur le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
• Principales productions sont les légumes • Marchés locaux	• Maintenir les zones agricoles non constructibles • Problèmes de l'eau : adapter les cultures • Il manque un élevage piscicole
	• Diversifier l'agriculture (arboriculture, maraîchage, céréales) • Réglementer et protéger les terres agricoles pérennes (ZAP, PAEN) • Pas l'objectif d'être autosuffisant mais objectif de maintenir une agriculture multifonctionnelle (paysages, productives, lien social) • Manque bâtiment pour les agriculteurs (écoconstruction) et de logements de fonctions
• Productions principales : maraîchage, vigneron, élevage chèvre (fromages) • Difficultés des agriculteurs : renouvellement des générations (reprise par les jeunes), prix de vente = vente directe, excès de contrainte et protection environnementale	
	• Adapter l'agriculture au climat méditerranéen • Privilégier la vigne pour huile et le vin • Chèvres du Rove permettent de lutter naturellement contre les incendies • Augmenter la production des maraîchers existants locaux

>> Synthèse : Préserver et diversifier une agriculture locale résiliente

◆ Protection et réglementation des terres agricoles

- « Maintenir les zones agricoles non constructibles. »
- « Réglementer et protéger les terres agricoles de manière pérenne. »
- « Protéger les agriculteurs et modifier les règles d'urbanisme en leur faveur. »

◆ Diversification et adaptation climatique

- « Développer l'arboriculture, le maraîchage, les céréales et l'élevage caprin. »
- « Privilégier la vigne pour l'huile et le vin. »
- « Adapter l'agriculture au climat méditerranéen et aux contraintes en eau. »

◆ Valorisation économique et sociale

- « Favoriser la vente directe et un prix de vente juste. »
- « Intégrer l'agriculture dans la transition écologique et la lutte contre les incendies. »

➤ Comment et où travailler dans le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
• Difficultés liées à l'ancrage de l'industrie sur les activités anciennes (raffinerie à Martigues). Certains emplois à Martigues (lycée, formation professionnelle, recherche) et d'autres sur Fos (Industrie) et Aix et Salon (météo) • La ville et la fonction publique sont les principaux pourvoyeurs d'emplois pour Martigues. Les autres emplois sont en périphérie • Concentration des emplois dans la grande distribution (fragile aujourd'hui) • Se déplacer à l'extérieur de Martigues (obligation de se déplacer par manque d'offre d'emplois) • Difficultés d'accès au foncier pour les agriculteurs • Dévitalisation du centre-ville à cause de la disparition de l'artisanat et du commerce de proximité	• Orienter les emplois vers une production et une consommation locale durable pour pouvoir s'adapter au changement climatique et reconverter les emplois pour la transition énergétique décarbonée • Développer les emplois liés à la formation publique supérieure, aux services publics • Développer petits commerces de proximité et de réparation • Pour les nouveaux emplois, privilégier les sites déjà utilisés (Lavéra) pour zéro artificialisation, remplacer Auchan par des magasins de producteurs locaux • Développer éco-tourisme, culture, patrimoine et histoire • Besoin d'emplois locaux avec retombée locale, propre et durable, tournée vers la transition écologique et l'ouverture culturelle et touristique
	• Maintenir l'emploi industriel (en l'adaptant aux contraintes environnementales et en prenant en considération la santé des habitants) • Développer d'autres secteurs (santé, tourisme)
• Difficultés des agriculteurs : vivre sur lieux de production : surveillance, protection de l'outil de production et manque reconnaissance rôle agriculteurs contre incendies	• Décarbonation • Eco-tourisme • Agriculture raisonnée voire bio • Commerces centre-ville avec vrais managers de CV
	• Privilégier agriculture viable et non polluante • Protéger les agriculteurs, modifier règles d'urbanisme en faveur agriculteurs locaux respectueux l'environnement • Faire de la polyculture, élevage et maraîchage

>> Synthèse : Repenser l'économie locale pour un développement durable

◆ Emplois et reconversion industrielle

- « Maintenir l'emploi industriel tout en le rendant plus propre et durable. »
- « Orienter les emplois vers une production et une consommation locale. »
- « Développer l'éco-tourisme, la culture et le patrimoine. »

◆ Relocalisation des emplois et redynamisation du commerce, notamment dans les centres-villes

- « Privilégier les petits commerces de proximité. »
- « Développer les services publics et l'enseignement supérieur. »
- « Remplacer les grandes surfaces par des magasins de producteurs locaux. »

➤ Comment améliorer la qualité et l'image des zones d'activités du Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
	• Réussir la décarbonation des industries • Développer la visibilité des savoir-faires liés aux productions locales • Valoriser l'identité territoriale : industrielle, histoire, pêche, agriculture • Valoriser les canaux, l'Etang, l'accès mer • Moyens déplacement pour accéder aux zones d'activités : train, bus, pistes cyclables, navettes maritimes
	• Pour améliorer l'image du territoire, il faut de meilleures infrastructures routières, + de déplacements par voie ferrée et enfouissement des lignes électriques • Envisager les déplacements doux par les canaux et le long de la côte • Améliorer la desserte de la zone de Lavéra • Réaliser le contournement autoroutier
	• Récompenser les déplacements vertueux : forfait mobilité durable pour les agents publics

>> Synthèse : Valoriser les zones d'activités par des infrastructures adaptées et une image améliorée

◆ Amélioration des infrastructures et mobilités vers ces zones d'activités

- « Développer les déplacements doux et les transports en commun. »
- « Réaliser le contournement autoroutier. »
- « Mieux desservir la zone de Lavéra. »

◆ Amélioration de leur image

- « Renforcer la visibilité des savoir-faires locaux. »
- « Protéger les espaces naturels et industriels en les intégrant dans l'aménagement. »

2. HABITER

➤ Comment vivre au quotidien dans le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
Les équipements quotidiennement utilisés : MJC, conservatoire, gymnase, théâtre, cinéma, médiathèque, navette maritime répondent à des besoins quotidiens et rares	- Développer l'enseignement supérieur - Il faudrait changer le pont levant dans le centre de Martigues (nuisances du trafic) et avoir une passerelle de mobilité douce
- Installations sur le territoire pour des raisons professionnelles (majorité) ou familiales, souvent sans difficultés pour s'y installer - Evolution de la population vers plus de paupérisation, niveau de vie en baisse	Les équipements de santé type hôpitaux doivent être développés ou il faut améliorer l'existant
- Utilisation de tous les équipements et services - Communes bien équipées et abordables	- Des équipements de petite enfance dans les quartiers de Figuerolles, l'Escaillon - Il faudrait des équipements sportifs à Martigues sud - Limitation de la publicité des villes (pour favoriser une consommation durable et éviter l'encombrement des voies publiques) - Formaliser le marché de producteur à Saint-Julien
Equipements utilisés au quotidien : commerces de proximité, services publics (poste, mairie, bus), marchés locaux, caves coopératives locales	- Il faut maintenir l'offre d'équipements - Il faut continuer à végétaliser le centre-ville (ex : place des Aires, plage de Ferrière)
	- Il faudrait accueillir des cadres, des familles, un mélange - Manque d'école supérieure pour les jeunes - Besoin de réhabiliter le centre-ville ancien et améliorer l'existant - Maintenir des services publics

>> Synthèse : Un cadre de vie équilibré entre urbanisme, services et environnement

◆ Accès aux services et équipements

- « Développer l'offre de santé et les équipements de petite enfance. »
- « Maintenir et améliorer les équipements culturels et sportifs. »
- « Renforcer l'enseignement supérieur pour attirer de jeunes populations. »
- « Maintenir des services publics »

◆ Réhabilitation et équilibre social

- « Réhabiliter le centre-ville et favoriser la mixité sociale. »
- « Encourager les logements accessibles pour les jeunes et les familles. »

➤ Comment se déplace-t-on à travers le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
• Difficultés observées : pas de trottoir, culture du « tout voiture »	• + de navettes qui relient à des parkings extérieurs pour un centre-ville piéton • Centre-ville piétonnisé • + de verdure dans les centres
• Les rotations des transports ferroviaires sont insuffisantes	• Développer des déplacements sur l'eau pour traverser l'étang de Berre • Proposition de pistes cyclables protégées par un merlon • Création parcs de stationnement avec des navettes de transport en commun
• La voiture particulière est le principal moyen de déplacement par obligation, pas d'alternative pour aller travailler à Marseille Sud • Danger lié à la circulation des camions en ville et à la traversée des ponts	• Besoin d'une meilleure fréquence des trains et de liaison ville-gare • Besoin de pistes cyclables sur les ponts • Limiter les îlots de chaleur par la végétalisation • + d'arrêts et meilleure fréquence des transports maritimes et des navettes • Déplacements alternatifs à la voiture des écarts vers le centre-ville à St-Pierre, à St-Julien, Lavéra et La Couronne vers Martigues à faciliter • Besoin d'itinéraires piétons traversant les 3 quartiers • Besoin d'itinéraires cyclables • Besoin desserte maritime
• Offre de transport en commun insuffisante, voiture reste indispensable • Navette maritime, marche, vélo, bus, car, trains disponibles mais offre insuffisant malgré des progrès	• Développer les parkings en périphérie connectés aux transports en commun • Diminuer les parkings en centre-ville • Améliorer la navette pour aller à Jonquière à la place des Aires • Interdire la voiture sur l'île • Meilleur maillage urbain avec autres villes (TC, piste cyclable) • Sortir du tout voiture
Pour le vélo, c'est insuffisant	• Besoin de circulation des vélos sécurisés • Renforcer le réseau ferroviaire avec connexion aux sites industriels • Gare de Croix-Sainte à développer • Covoiturage Pôle Multimodal • Planter des transports à Figuerolles et La Mède

	• 2^{ème} franchissement transport doux au niveau du viaduc • Création liaison Côte bleue et Martigues Istres en vélo • Voie bus et BHNS • + de train • Location de vélo
• Territoire difficile à percevoir sans délimitation géographique lisible • Utilisation véhicule par défaut car faible desserte périphérie • Manque de continuités voies vertes, pistes cyclables • Desserte en bus peu adaptée pour rejoindre le centre-ville	• Proposition service de bus à la demande (ex : Sausset) • Transports en commun doivent desservir secteurs sans voitures (Port-de-Bouc) • Pour santé publique, plus construire d'habitations dans zones risque industriel • Nécessaire de conserver les caractéristiques des villes, des villages et des rues • Organisation du covoiturage • Vraies pistes cyclables avec protection • Besoin prise en compte biodiversité dans dessin voies vertes et pistes cyclables • Ne pas faire plus de routes et effacer la RD9
	• Aménagement largeur route adapté pour cycles, piétons • Maintenir la gare SNCF • + de bus entre différents lieux (St-Pierre, St-Julien, Carro, Couronne, Ste-Croix) • Développer lignes bus pour ne pas augmenter espaces de parking • Accès à la gare SNCF plus fonctionnels

>> Synthèse : Sortir du tout-voiture en diversifiant les alternatives

◆ Développer les transports en commun et la mobilité douce

- « Créer plus de pistes cyclables et de liaisons piétonnes. »
- « Améliorer la fréquence des trains et des bus. »
- « Mettre en place des navettes maritimes et des parkings relais. »

◆ Limiter les nuisances et favoriser les alternatives

- « Piétonniser le centre-ville et interdire la voiture sur l'Île. »
- « Renforcer le covoiturage et les parkings en périphérie. »

➤ Qui sont vos voisins en 2040 ?

Aujourd'hui	Demain
• Enfants ont du mal à s'installer : prix logements élevés • Trop de logements saisonniers • Difficulté à généraliser les cas des 3 communes • Paupérisation de la population • Nombre de véhicule par famille en augmentation (avec parking sur rue = désordre)	• Conserver nos jeunes avant de recevoir autres populations • Accès à la propriété pour les jeunes • Pas que du social • Offre d'enseignement supérieur en rapport avec la zone d'activité (ingénieur, technicien, bâtiment)
	• Toute nouvelle entreprise doit participer au financement des logements de leurs futurs salariés • Favorable à une mixité équilibrée et plurielle dans un type d'habitat adapté
	• Il faut accueillir des familles, des jeunes, des étudiants • Il faut réglementer la location saisonnière
• Pas de difficulté pour se loger sauf pour accéder à la propriété • La mixité est faite avec doigté. On soupçonne une paupérisation de la population.	• On espère que les projets industriels orientés décarbonation vont attirer les jeunes et les familles • On espère attirer les populations par la politique sociale • Réhabiliter le centre-ville, surtout les parties inhabitées • Inciter les propriétaires à louer • La ville cède des terrains pour des logements à prix maîtrisés, favorisant les primo-accédants • On espère attirer des jeunes familles, plutôt en centre-ville à des prix abordables
• Motif d'installation pour le travail et le cadre de vie ou pour rapprochement familial • Pour le travail, les personnes viennent de départements plus lointains concernant les emplois dans l'industrie	• Il faut accueillir des jeunes couples et des familles • Développer services et équipements santé, scolaires, mobilité et annexes de l'université Aix-Marseille • + de trains
• Motif d'installation : travail (majorité), conjoint •	• Besoin d'accueillir des jeunes couples avec enfants • Développer offre locative à l'année (prix élevés en été)

>> Synthèse : Une population équilibrée, entre ancrage local et attractivité nouvelle

◆ Des difficultés d'installation pour les jeunes

- « Nos enfants ont du mal à s'installer à cause du prix des logements. »
- « Trop de logements saisonniers, ce qui complique l'accès à la résidence principale. »

◆ Favoriser une mixité sociale et générationnelle

- « Il faut accueillir des jeunes couples, des familles, des étudiants. »
- « Toute nouvelle entreprise doit participer au financement des logements de ses futurs salariés. »
- « On espère que les projets industriels décarbonés attireront des jeunes et des familles. »

◆ Réguler le marché du logement et maintenir l'accessibilité

- « Réglementer la location saisonnière pour éviter la spéculation. »
- « La ville cède des terrains pour des logements à prix maîtrisés, favorisant les primo-accédants. »
- « Besoin de développer de l'offre locative à l'année pour éviter la flambée des prix en été. »

➤ Comment bien habiter le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
Bons exemples d'opération d'aménagement : l'Escaillon, Figuerolles (le parc), Touret de Vallier	- Tous les logements doivent être construits loin des voiries nationales et loin des industries avec une insonorisation parfaite et de nouveaux matériaux non polluants autre que le béton - L'isolation doit être supérieure - Tout nouveau bâtiment doit avoir des panneaux photovoltaïques
Bons exemples d'opération d'habitat : mélange entre accession à la propriété et habitat social (Figuerolles), densification du centre-ville avec bâtiments à taille humaine, petits ensembles immobiliers du centre-ville de Port-de-Bouc	- Construire du collectif mais de manière raisonnée et de l'habitat partagé - Ne pas augmenter l'emprise sur les espaces naturels et verts - Utiliser des matériaux à provenance locale - Des logements écoresponsables : toitures végétalisées, clôtures comme trame verte, système de récupération des eaux de pluie
	- Construire des logements suffisamment grands pour familles, en petit ensemble collectif, avec accession à la propriété possible - Orienter la construction vers des logements à énergie positive
Bons exemples d'opération : petits collectifs sur 3 étages avec surface habitable réduite	- Construire du petit collectif mais avec une taille de logements suffisante - Besoin de grands logements pour les familles - Intégrer espaces verts et piétons dans programmes de construction + de solaire sur toits des logements et infrastructures publiques
	- Développer habitations intergénérationnelles, collectif avec espaces partagés - Besoin de matériaux biosourcés - Limiter l'imperméabilisation des sols - Développer les mobilités vertes - Limiter la hauteur des habitations / immeubles

>> Synthèse : Un habitat durable, inclusif et adapté aux besoins

◆ Encourager des logements éco-responsables

- « Tous les logements doivent être construits loin des voiries nationales et des industries. »
- « L'isolation doit être supérieure et tout nouveau bâtiment doit intégrer des panneaux photovoltaïques. »
- « Utiliser des matériaux biosourcés et locaux pour limiter l'impact environnemental. »

◆ Des formes urbaines équilibrées pour protéger les espaces naturels et agricoles

- « Construire des petits collectifs bien intégrés et limiter la hauteur des bâtiments. »
- « Privilégier la réhabilitation du centre-ville plutôt que l'étalement urbain. »
- « Intégrer des espaces verts et piétons dans tous les nouveaux projets. »
- « Limiter l'imperméabilisation des sols pour préserver la biodiversité. »

◆ Encourager l'habitat partagé et intergénérationnel

- « Développer des habitations intergénérationnelles avec des espaces communs. »

3. PROTEGER

➤ Comment vivre avec les espaces naturels, agricoles et la biodiversité du Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
- Espaces bien protégés : étang de Berre, Figuerolles - Espaces menacés : salinité de l'étang de Berre à cause de St-Chamas, Canal du Rove	Il faudrait détourner le canal de la Durance, rouvrir le canal du Rove (hors territoire Pays de Martigues)
Espaces bien protégés : Natura 2000, Parc marin Côte Bleue, ZNIEFF	- Espaces de nature en ville - Protéger les terres agricoles de Plan Fossan - Protéger la trame verte et les zones humides - Utiliser les ruines comme des réservoirs de biodiversité - Réglementation et protection pérenne des ENAF - Zone Agricole Protégée – PAEN afin d'alléger la pression foncière et enrayer l'enfrichement contre le risque incendie - Protéger la trame verte, bleue et noire - Protéger les espaces boisés classés - Préemption (ex : terrain Roselière)
	- Protéger les étangs intérieurs hors ZIP qui n'ont pas vocation à être industrialisé, entrant en conflit avec la qualité de vie pour l'environnement et la protection des espaces naturels - Protéger les espaces naturels pour l'intérêt général - Création Parc Naturel des étangs intérieurs pour l'intérêt général
- Espaces protégés : Figuerolles, Etang du Pourra, St-Julien, La Couronne - Espaces menacés : Saint-Mitre-les-Remparts, pourtour étang de Berre	- Protéger l'Etang de Berre pour revenir aux débuts de Martigues (la pêche, les bourdigues) - Label de protection et respect de l'éco-tourisme autour de l'étang

	• Limiter les nuisances olfactives des algues
• Espaces bien protégés : Figuerolles, Castillon, promenade de Carro, Vallon de ST-Pierre/St-Julien, Cap Couronne, la Rode • Espaces menacés : les constructions d'habitat sur les zones protégées (collège Pagnol), Lavéra côté mer et terre, le chenal de Caronte	• Protéger le centre-ville, les espaces boisés • Interdire de construire après un incendie • Reboiser avec diverses essences d'arbres • Installer des moyens de mesurer le bruit • Installer et rendre compte aux habitants de capteurs de polluants • Transparence sur les données épidémiologiques • Revoir les transports de conteneurs • Mettre à disposition parking pour covoiturage et parkings relais • Nettoyage des déchets
	• Protéger tous les espaces verts agricoles autour de l'ensemble des étangs • Protéger la véritable Côte Bleue

>> Synthèse : Protéger et valoriser un patrimoine naturel exceptionnel

◆ Créer un cadre réglementaire de protection renforcée pour préserver les espaces naturels et agricoles

- « Protéger la trame verte, bleue et noire, ainsi que les zones humides. »
- « Réglementer durablement les terres agricoles pour éviter leur artificialisation. »
- « Créer un Parc Naturel des étangs intérieurs. »
- « Empêcher les constructions en zones sensibles et après un incendie. »
- « Protéger la véritable Côte Bleue et limiter les extensions industrielles. »

◆ Valoriser les écosystèmes et sensibiliser le public

- « Reboiser avec diverses essences pour lutter contre le réchauffement urbain. »
- « Installer des capteurs de polluants et informer les habitants des résultats. »

➤ Comment vivre avec les risques naturels et technologiques et les nuisances sur le Pays de Martigues ?

Aujourd'hui	Demain
• Risque incendie lié aux friches • Pollutions : riverains de Lavéra • Risque inondation car artificialisation des sols	• Reconstitution de haies • Remise en culture friches agricoles pour limiter risque incendie • Désimperméabilisation et reconstitution du cycle de l'eau • Protection des zones humides • Toitures végétalisées • Planter haies et arbres contre îlots de chaleur et pollution • Pastoralisme contre la lutte et le risque incendie
	• Réduire la pollution à la source • Désimperméabiliser les sols • Se protéger avec les PPRT • Pour permis de construire : imposer un % d'espaces non bâtis, récupérer eaux de pluie pour maîtriser ruissellement sur voiries
• Pollution de l'air (usines) • Pollution des véhicules • Activités industrielles polluantes • Activités aériennes avec nuisances • Déchets et incivilités • Traversée de bateaux (méthaniers) polluante • Montée des eaux et zones sismiques • Tout public touché par les nuisances et pollutions	• Besoin système fiable d'information des risques (sirène) • Contrôler et imposer des filtres aux industriels • Développer l'agriculture biologique • Développer le commerce local
• Pollutions liées aux particules fines industrielles et liées à la circulation • Pollution olfactive des industries et raffineries • Comment traiter la sortie des eaux ? • Incendies prépondérants	• Respect des Obligations Légales de Débrouillement par le privé et ceux qui appartiennent à l'Etat • Etendre le PPRIF • Lors des périodes rouges, les massifs forestiers sont interdits • Mettre aux normes les industries sidérurgiques et les raffineries

>> Synthèse : Réduire les pollutions et sécuriser le territoire face aux risques

◆ Prévenir les incendies et les inondations

- « Replanter des haies et favoriser le pastoralisme pour réduire les incendies. »
- « Désimperméabiliser les sols pour restaurer le cycle naturel de l'eau. »

◆ Limiter la pollution industrielle et urbaine

- « Réduire la pollution à la source et imposer des filtres aux industriels. »
- « Développer l'agriculture biologique et les circuits courts pour limiter les pollutions. »

◆ Améliorer l'information et la prévention

- « Besoin d'un système fiable d'information sur les risques (sirènes, capteurs, données épidémiologiques). »
- « Mettre aux normes les industries sidérurgiques et pétrochimiques. »

➤ **Quelle identité du Pays de Martigues valoriser, quelle image donner à l'extérieur ?**

Aujourd'hui	Demain
	• Arrêter de laisser construire des immeubles au milieu d'une trame d'habitat individuel de qualité • Réglementer constructions, hauteur, densité, aspect architectural • Noter les constructions individuelles • Travailler plus finement sur la trame urbaine • Protéger des patrimoines privés remarquables sur le plan architectural
	• Lutter contre pression continue des industriels pour agrandir les zones d'activités type ZIP de Fos au détriment des territoires naturels • Protéger certains espaces intercommunaux comme les 5 étangs • Création d'un Parc Régional des 5 étangs (cf dossier transmis par le collectif Sauvons nos Etangs et l'association MCTB Golfe de Fos environnement)
• Identité culturelle et touristique (Couronne, Carro) • Identité naturelle (étangs) • Exemplarité du parc de Figuerolles • Prise en compte des espaces verts dans le temps mais très mal protégés par les collectivités territoriales	• Développer des projets comme Figuerolles (espace propre, nettoyé, activités diversifiées) • Structurer les espaces naturels et les étangs • Continuer à préserver les quartiers de l'Ile, le littoral maritime et le littoral de l'Etang de Berre
• Identité : nature et industries • Evolution du centre-ville de Martigues plus esthétique mais moins vivant	• Encourager le développement de commerces en périphérie • Encourager les jardins partagés en centre-ville • Végétalisation des places (place des Aires) et plus d'arbres en ville • Moins de bitume, plus de parkings en Graves Non Traités (stabilisé) • Donner plus que 1m² au pied des arbres • Confort thermique pour vivre dehors

>> Synthèse : Un territoire entre tradition industrielle et patrimoine naturel

◆ Encadrer l'urbanisme pour préserver l'identité locale

- « Réglementer les constructions en hauteur et préserver la trame urbaine existante. »
- « Protéger les patrimoines privés et architecturaux remarquables. »

◆ Mettre en avant les atouts culturels et paysagers

- « Développer l'identité culturelle et touristique du territoire. »
- « Continuer à préserver le centre-ville de l'Île, le littoral et les espaces naturels. »

◆ Améliorer le cadre de vie urbain

- « Plus de végétalisation des places et des rues, moins de bitume. »
- « Encourager les jardins partagés et les espaces de convivialité en centre-ville. »

➤ Quelle est la politique de protection de vos patrimoines à mener ?

Aujourd'hui	Demain
- Forêts et zones agricoles des espaces naturels sont du patrimoine - Menace incendies et urbanisation sur patrimoine naturel	- Protéger le patrimoine rural et maritime - Empêcher la mutation des terres agricoles en quartier urbanisé - Développer et encourager le maraîchage - Réhabiliter le centre-ville de Ferrières
- Patrimoines : paysage, industrie, agricole, archéologique, y compris la biodiversité - Menaces : coupes arbres, voies vertes et espaces naturels, OLD au printemps	- Requalifier les sites industriels abandonnés - Protéger le littoral étang de Berre, Carro, La Couronne, jardin 14 juillet - Quartier piétonnisé de l'île à protéger, tolérance auto pour résidents - Besoin de protéger l'air, la nourriture locale et la biodiversité - Accepter que l'habitat monte plutôt que de s'élargir

>> Synthèse : Préserver et valoriser le patrimoine rural, maritime et bâti

◆ Protéger les terres agricoles et naturelles

- « Empêcher la mutation des terres agricoles en zones urbanisées. »
- « Réhabiliter les friches agricoles pour encourager le maraîchage local. »

◆ Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique

- « Réhabiliter le centre-ville de Ferrières pour en faire un espace attractif. »
- « Requalifier les sites industriels abandonnés pour de nouveaux usages. »

◆ Faire de la nature un élément central de l'aménagement

- « Accepter que l'habitat monte en hauteur plutôt que de s'étaler sur les espaces naturels. »
- « Intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement (toitures végétalisées, corridors écologiques). »

CONCLUSION

Le Pays de Martigues doit conjuguer **protection du cadre de vie, attractivité résidentielle et développement durable**. Il s'agit d'un territoire en mutation, où l'enjeu est de **maintenir l'équilibre entre un développement urbain maîtrisé (notamment industriel) et une préservation rigoureuse des espaces naturels et patrimoniaux**. L'implication citoyenne et les décisions réglementaires fortes seront déterminantes pour l'avenir du territoire.

PROCHAINES ETAPES

